



Syndicat National du Trésor
CGT
Section d'Ille-et-Vilaine

à

Agence Centrale des Achats
Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie
A l'attention de Mme ANTOINE
Immeuble Bercy international
6ème et 7ème étages
14, place des Vins de France
75573 PARIS cedex 12

Rennes, le 7 mars 2007.
Objet : contrat nettoyage

Madame, Monsieur,

A la suite de ma communication téléphonique de ce jour avec Mme ANTOINE, je tiens à vous confirmer les inquiétudes de la section d'Ille-et-Vilaine du Syndicat National du Trésor CGT au sujet du contrat de ménage des bâtiments de la Trésorerie Générale de la Région Bretagne (DI, TG, Sully, Turgot).

Ce contrat a changé au 1^{er} mars 2007, passant de la société SAMSIC à la société ONET. Or, il apparaît que cette nouvelle société a décidé d'employer moins de salariés et donc de consacrer moins d'heures de nettoyage, alors que les surfaces sont un peu plus importantes. Les salariés restant sont les mêmes qu'avant, avec les mêmes moyens.

Vous comprendrez que, dans ces conditions, notre organisation ait des inquiétudes à la fois sur les aspects de la qualité du nettoyage des locaux et celui des conditions de travail des agents de propreté.

Il va de soi que nous serons attentifs sur le niveau des prestations de nettoyage de la société ONET. Nous tenons à ce que les agents du trésor d'Ille-et-Vilaine travaillent dans de bonnes conditions d'hygiène. Mais nous serons aussi très vigilants pour les conditions d'emploi et de travail des agents de propreté. Pour nous, il serait anormal qu'on leur demande de faire plus de travail en autant d'heures et inacceptable qu'ils subissent des pressions pour le leur imposer.

Nous suivrons donc l'évolution de ce dossier avec beaucoup d'attention.

Pour la section SNT-CGT 35
Hervé COUVERT

Copie à :
- Trésorier Payeur Général Bretagne
- Syndicat National du Trésor CGT
- Fédération des Finances CGT